

PRÉSIDENT RENÉ COTY

Valeur : 0,30 F + 0,10 F

Couleurs : noir, bistre rouge

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par PIEL

Format vertical 22 × 36
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 25 avril 1964 au HAVRE (Seine-Maritime) ;

générale, le 27 avril 1964 dans les autres bureaux.

Le 22 novembre 1962, René COTY, second président de la IV^e République, mourait au Havre, moins de quatre ans après s'être retiré de la scène politique où il avait tenu tous les rôles avant d'être appelé à la magistrature suprême.

Comme sa vie tout entière, sa disparition était marquée par cette simplicité, cette discrétion élégante qui, jointes à une grande bonté, lui avaient valu de compter de nombreux amis et de toujours mériter l'estime et le respect de ses adversaires mêmes.

Né le 20 mars 1882 dans la grasse et verdoyante Normandie chère à Flaubert et Barbey d'Aureville, René COTY mène tout d'abord à bien de solides études juridiques et philosophiques avant de s'orienter vers le barreau où il s'inscrit en 1902.

En 1905, il plaide avec courage — compte tenu des préjugés d'alors — en faveur des cheminots poursuivis pour faits de grève. En novembre 1910, il connaît l'amertume de ne pouvoir empêcher la condamnation du syndicaliste Jules DURAND, accusé d'assassinat, dont l'innocence sera pourtant reconnue huit ans plus tard. Indépendamment de ces deux événements importants de sa carrière d'avocat, son verbe aisé et sa connaissance avertie des hommes et des choses le font apprécier des milieux industriels et commerçants de sa ville natale et lui valent d'être élu conseiller d'arrondissement à 25 ans, puis conseiller municipal un an plus tard.

Ses débuts dans la vie politique sont interrompus en 1914. A la déclaration de guerre, René COTY — pourtant exempté de service — s'engage comme simple soldat au 129^e Régiment d'Infanterie. Pendant quatre années, il partage ainsi la vie glorieuse et rude de la « Division de fer » commandée par le général MANGIN.

Rendu à la vie civile en 1918, il se consacre essentiellement à la politique. Représentant de la « génération du feu », il est élu conseiller général de la Seine-Inférieure dès 1919, puis député en 1923.

Devenu sénateur en 1935, il refuse avec fermeté les hautes charges

que voudrait lui confier le Gouvernement de Vichy après la défaite de 1940 et se tient à l'écart de la vie publique jusqu'à la Libération.

Il appartient alors aux deux Assemblées constituantes avant d'entrer à l'Assemblée nationale où son expérience ajoutée à ses qualités personnelles le désignent pour présider le groupe des Républicains indépendants.

Dès lors, l'ascension politique de René COTY va se poursuivre à un rythme rapide : ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1947 et 1948, vice-président du Conseil de la République en 1949, Président de la République en décembre 1953.

Parvenu à ce sommet, le Président COTY, jusqu'alors assez peu connu du grand public, conquiert rapidement le cœur des Français grâce à sa courtoisie et son sens de l'humain, grâce aussi à la présence à ses côtés d'une épouse admirable de bonté et de dévouement. Tous deux forment un couple parfaitement uni que les honneurs n'éblouissent pas, conservant cette simplicité sans affectation qui semble avoir toujours été leur principale ligne de vie.

Le Président COTY exerce son mandat durant une période agitée de la vie politique française, marquée par des événements aussi importants que la fin de la guerre d'Indochine, l'Affaire de Suez, le début et le développement de la guerre d'Algérie.

Fidèle aux positions qu'il défendait déjà au Parlement, il préconise une réforme des institutions, milite en faveur de l'idée européenne et manifeste un grand intérêt pour tout ce qui touche aux pays d'outre-mer.

En 1958, estimant que seul un changement des structures gouvernementales peut permettre de lutter efficacement contre les périls qui menacent alors sérieusement l'unité française, le Président COTY, homme de devoir, soucieux avant tout des intérêts de son Pays, s'efface volontairement ; c'est avec la plus grande dignité qu'il quitte l'Élysée, car il est conscient, ce faisant, de servir une dernière fois la France.

